



ZEGERS'INFOS



"Convivialité, bonne chère :
le banquet des aînés, la preuve par 40"

Souvenirs, souvenirs!



Vous les reconnaissez
peut-être !





Mot d'accueil ...

Madame, Monsieur

Ce numéro va vous faire partager l'ambiance toute particulière du banquet des aînés. Une véritable institution que ce banquet ! De par son ancienneté (2011 correspond à la quarantième édition du banquet), mais surtout de par ses rites et ses rythmes. Les chan-

sons des uns, les histoires drôles des autres, les danses demandées par certains, le vivat flamand, jusqu'au choix du placement à table...le banquet a ses règles non établies officiellement mais qui satisfont l'intérêt des séniors, et c'est bien là le plus important. Quel bonheur que de vivre cette journée, de voir nos anciens heureux de se retrouver, de bavarder ensemble autour d'un bon repas, de s'amuser en oubliant les petits soucis de l'existence, ou du moins en les mettant entre parenthèses le temps d'une journée. Au travers du témoignage de quelques personnes, nous allons vous faire découvrir ce temps fort de la vie Zégerscappeloise.

L'occasion pour les habitués de se préparer à l'édition 2011 qui aura lieu le 7 mai ; pour ceux qui hésitent à venir, de donner envie de partager ce grand moment de convivialité ; et pour tous les autres dont l'âge les oblige à patienter encore avant de s'asseoir à la table de ce banquet, d'en savoir un peu plus sur ce qui se passe ce jour là, un jour tant attendu par une bonne centaine de personnes chaque année.

Bonne lecture

Franck SPICHT, adjoint



DATES A RETENIR

- Dimanche 3 avril : Parcours du Cœur organisé par l'Omnisports et loisirs
- Dimanche 10 avril : Fête de la Gym
- Week-end de Pâques : Tournoi de Football
- Jeudi 28 avril : Réunion mensuelle du club des Aînés
- Samedi 7 mai : Banquet des Aînés
- Jeudi 27 mai : Réunion mensuelle du club des Aînés
- Dimanche 19 juin : Brocante organisée par le Comité des Fêtes
- Samedi 25 juin : Fête de l'école
- Jeudi 30 juin : Réunion mensuelle du club des Aînés
- Samedi 2 juillet : Soirée foot
- Dimanche 3 juillet : Rallye vélo organisé par le Comité des Fêtes





Mot du Maire



En novembre 2010, Zegerscappel a obtenu la mention « BIEN » au concours des villes et villages fleuris du département du Nord. Cette mention lui avait déjà été attribuée en 2009 mais dans une catégorie inférieure ; désormais, nous faisons partie des villages dont la population est supérieure à 1 500 habitants.

Le conseil municipal souhaite se réinscrire à ce concours et espère conserver cette appréciation. Appréciation qu'elle ne peut obtenir qu'avec la collaboration de l'ensemble des habitants de la commune.

Il nous faut donc mettre en valeur notre patrimoine, nos maisons flamandes en les fleurissant. La municipalité continue d'améliorer les espaces communaux et envisage de personnaliser le fleurissement sur le thème de la fête du Haricot du mois d'octobre. N'hésitez donc pas à faire preuve d'originalité dans le choix de vos plantations...

Notre village Patrimoine attire de plus en plus de touristes et ils sont très sensibles au fleurissement tout comme à l'environnement... Car, l'embellissement de notre cadre de vie s'accompagne également de bonnes pratiques environnementales trop souvent oubliées !

Des déchetteries, des points spécifiques pour les déchets existent ; alors évitons de déposer n'importe quoi n'importe où... Les fossés ne sont pas des poubelles ; on y trouve quantités importantes de canettes vides !

Quant aux propriétaires de chiens, je leur rappelle que les chemins et les trottoirs sont réservés aux piétons et non aux déjections canines !! Le cimetière n'est pas non plus un lieu de promenade pour chiens...

Avec l'arrivée des beaux jours, faisons en sorte de préserver notre patrimoine, notre environnement, notre beau village flamand...



L'an deux mil onze, le vingt et un janvier à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Béatrice RYCKEBUSCH, Maire

Nombre de membres en exercice : 14

Date de convocation : 13 janvier 2011.

Nombre de membres présents : 14

Date d'affichage : 13 janvier 2011.

Nombre de membres votants : 14

L'assemblée a désigné pour secrétaire Monsieur SPICHT Franck

En ouverture de séance, après que Mme le Maire ait demandé si des remarques étaient à formuler suite au dernier compte-rendu, J.Devulder interroge le conseil sur les mesures prises en vue d'intervenir face à la dégradation des murs de l'église. Mme le Maire précise qu'elle en parlera lors de la visite prochaine du responsable des bâtiments de France, et qu'il convient de disposer des équipements (échafaudages, nacelles...) et compétences nécessaires.

F.Spicht s'est étonné des propos tenus par Mme Le Maire lors de ses vœux à la population, sur l'endettement de la commune, et sur la remise à plusieurs années du projet de salle des sports. V.Colaert et d'autres conseillers appuient ses propos.

Mme le Maire répond que ses termes font suite à un rendez-vous avec le percepteur qui a donné sa vision de la situation économique de la commune qui a à supporter beaucoup d'emprunts souscrits précédemment et qui ne pourra plus dans le contexte actuel compter sur des subventions importantes, qu'il importe de dégager de la capacité d'autofinancement ; elle précise qu'elle n'a pas dit que la salle de sports ne se ferait pas.

Des élus souhaitent un travail en commission finances sur une vision pluriannuelle du budget d'investissement.

Pour V.Colaert, un projet de salle de sports ne se fait pas au coup par coup, avec des pauses entre deux. Une fois le terrain acquis, il faut lancer la consultation d'architecte, le coût sera ainsi affiné. Aujourd'hui il estime qu'un certain nombre d'éléments précis manquent à l'information du conseil pour pouvoir connaître la capacité à réaliser ou non l'ouvrage: le montant du projet, les capacités budgétaires de la commune et les aides mobilisables.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé

Objet : Révision du tarif de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Mme le Maire propose au conseil une révision des tarifs de l'accueil de loisirs qui se déroule sur les périodes de février, Pâques et l'été.

C.Comyn interroge sur le différentiel coût/ produits de ces activités.

En 2010, le reste à charge de la commune a été de 690 € pour février, de 901 € à Pâques, de 35800 € l'été.

Les conseillers considèrent dans ce contexte qu'il est impossible de laisser les choses en l'état, et que des augmentations s'imposent sur ces services qui sont optionnels dans les compétences communales en vue d'un rapprochement de l'équilibre.

Un débat s'en suit sur les orientations d'augmentation, pour se conclure sur :

- . une augmentation graduée sur plusieurs années.
- . un différentiel plus marqué dans les participations demandées selon les quotients familiaux, sans toucher aux prix les plus bas pour ne pas pénaliser les familles modestes.
- . la création d'un groupe de travail pour travailler sur le cadrage du budget du centre aéré d'été. Une enveloppe limitative doit être fixée pour la directrice et ne saurait être dépassée. Ce groupe de travail rendra au conseil ses propositions sur les tarifs d'été.

Evolution des tarifs décidés pour les centres de loisirs de février/ pâques et le stage piscine de février :

		QF < 400	400 < QF < 600	600 < QF < 800	800 < QF < 1000	QF > 1000
Février	2010	4€/	4,5	5 €	5,5 €	6 €
Pâques	2011	enfant 4 €	5 €	6 €	7 €	8 €
Stage piscine	2010	45 €	45 €	47 €	48 €	49 €
	2011	45 €	48 €	51 €	54 €	57 €
	2012	45 €	50 €	55 €	60 €	65 €

Le tarif des centres de loisirs de février et pâques passe de 8 € par jour et par enfant à 12 € en 2011 pour les enfants extérieurs au village.

Le stage piscine pour les extérieurs au village de 60 € à 70 €.

Les tarifs 2012 débattus lors de la discussion seront étudiés par la commission.

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil fixe le nombre d'encadrants au centre de loisirs à 6 animateurs et un directeur pour février et Pâques.

Objet : Convention entre la commune et la Brigade verte de l'AIPI

Comme chaque année, il importe de renouveler cette convention qui définit les modalités d'accueil de l'équipe espaces verts de l'AIPI (structure intercommunale d'insertion) pour des travaux sur la commune.

Après avoir entendu les modalités principales de la convention de la part de M.Verrons (forfait de 175 € par journée d'intervention), la commune accepte l'intervention de la brigade verte pour 10 journées en 2011, contre 12 en 2010.

Objet : Convention entre l'Etat et la commune

Pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol relevant de la compétence de la commune.

Après explication, le conseil municipal autorise la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à instruire gratuitement les dossiers suivants : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, déclarations préalables (instructions à titre opérationnel).

La commune instruit désormais les certificats d'urbanisme (instructions à titre d'information)

C.Comyn s'interroge sur les possibilités d'harmoniser davantage les constructions sur la commune. Mme le Maire explique que le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) prévoit les éléments réglementaires. Sur un périmètre donné, les monuments de France donnent également leur avis.

Objet : Maison d'Assistantes Maternelles.

Mme le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération sur le principe de mise à disposition de l'actuelle Maison des Associations chemin de Cassel .

Cette délibération autorisera Mme le Maire à entreprendre les démarches (demande d'une subvention auprès de la CAF, de l'Etat et des collectivités) et études éventuelles pour faciliter cette future implantation et signer la convention avec la CAF .

Elle présente l'esquisse faite des plans futurs.

Mme le Maire présente les aménagements prévus. Les travaux porteront sur l'assainissement, les portes et fenêtres, travaux d'isolation et chauffage.

Une convention sera rédigée avec la paroisse pour le prêt à titre gracieux de la cour.

Une convention sera également passée entre l'association gérant la MAM (constituée par les 4 assistantes maternelles) et la Mairie.

V.Colaert questionne sur la conformité réglementaire des plans présentés. Mme le Maire informe que l'APAVE est passée et a donné un avis favorable. V.Colaert ne comprend pas comment cela a pu se faire dans la mesure où les choix de matériaux, les portes coupe-feu n'apparaissent pas sur les plans. Mme le Maire répond que l'APAVE donnera un écrit sur ces points.

A la question sur le coût des travaux, il est répondu que l'estimation haute porte cette charge à 70.000 €.

Des élus s'en montrent surpris et se demandent qui va supporter cette charge, « est-ce qu'il est prévu que les assistantes maternelles paient un loyer qui couvre l'amortissement de ces travaux, l'électricité, l'eau... ? ».

Mme le Maire répond qu'il est convenu qu'elles prennent en charge l'eau, le téléphone, l'électricité, le gaz, le mobilier, mais que les locaux des MAM sont généralement mis à disposition à titre gracieux des assistantes maternelles. H.Schrevel confirme ces règles de fonctionnement d'une MAM

S'en suit un débat, où F.Spicht regrette l'absence de vision globale à ce stade du projet, quels coûts d'ensemble ? Il trouve dommageable de n'avoir pas d'éléments précis à donner en terme de charges à payer pour les 4 personnes qui se sont montrées intéressées par un emploi d'assistantes maternelles ; pour lui l'intervention de la commune pour la prise en charge de ces travaux risque de se faire au détriment d'autres projets.

V.Colaert attire l'attention sur le fait que la mise à disposition gratuite d'un local après de tels travaux, pourrait être interprétée comme une subvention pour la garde d'enfants par des privés. Mme le Maire explique que ce mode de garde n'est pas en concurrence avec les assistantes maternelles existantes mais complémentaire dans la mesure où la demande de garde dépasse l'offre.

F.Devriendt propose de réunir la commission sociale pour répondre à ces questions dans les meilleurs délais.

Des élus se demandent s'il ne faut pas ainsi prioriser ce projet au détriment de l'aménagement du terrain en zone de loisirs près de la cantine.

Mme le Maire demande au conseil de voter le principe de la mise à disposition.

Vote à l'unanimité, F.Spicht s'abstient considérant que si les objectifs du projet sont intéressants (service d'accueil de 12 enfants, et ainsi espérer leur scolarité sur la commune par la suite), l'absence d'un dossier complet présenté au conseil représente trop d'incertitudes.

Madame le Maire expose que suite à la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles dans le local de la maison des associations, il est nécessaire d'octroyer la mise à disposition de ce local et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre les démarches et les études éventuelles pour faciliter cette future structure et d'établir le dossier de demande de subvention exceptionnelle au titre du Ministère de l'Intérieur.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires pour la création de la Maison d'Assistantes Maternelles.

QUESTIONS DIVERSES

Don

L'association Omnisports et loisirs qui gérait auparavant le centre aéré souhaite solder le compte de cette section sous forme de don à la Mairie, qui a repris ce service en gestion directe. Le conseil délibère favorablement.

Concours des maisons fleuries

Madame le Maire fait part des dispositions du décret n° 88-74 du 21 janvier 1988 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements en matière de remise de prix.

Les prix 2010 ont été établis sous forme de bons d'achats de fleurs à effectuer au cours de l'année 2011. Afin de pouvoir régler les factures correspondantes aux fournisseurs, Monsieur VERRONS, 1^{er} adjoint propose un total de 315€ répartis de la manière suivante :

Pépinière DUBOIS à DRINCHAM : 100 €

Nord culture à LEDERZEELE : 80 €

Etablissement DECOTIGNIES à Bissezele : 135 €

Les conseillers acceptent à l'unanimité cette proposition.

Elections cantonales

Elles auront lieu les 20 et 27 mars prochain, les conseillers se répartissent les permanences de bureau de vote.

Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique aura lieu du 21 février au 24 mars 2011. Le projet intègre des modifications de classification de zones ; les normes du Grenelle de l'environnement ; le Plan de Prévention des Risques d'Inondations...

Les vœux au personnel

Les vœux au personnel communal auront lieu le 26 janvier à 11h30 en Mairie. Mme le Maire invite les conseillers.

Bus communal

Après la formation suivie par Benoît Gayet, employé communal, la commune pourra compter sur deux chauffeurs dès le 1^{er} février.

RD 928 (route de St Omer)

Avec les 3 nouveaux lotissements, la question de la sécurisation se pose un peu plus : nécessité de mettre en place des passages piétons, des « dos d'âne »... Une rencontre avec P. Valois, conseiller général, a eu lieu. Une étude est en cours de laquelle sortiront les solutions les plus adaptées. Dans la mesure où les aménagements se situent en agglomération, les coûts seront à la charge de la commune. L'installation d'un cinémomètre (indicateur de vitesse) peut apparaître également judicieux.

R. Vivard revient sur l'idée de création d'un passage piéton au carrefour de la RD 928 et de la rue du Moulin.

La séance est levée à 21 h 30

KLAKKE VAN ZES CAPPEL



Bonjour Biloute

Nouvelles brèves :

- Quelques recrues en ce début d'année ; elles nous viennent de Wormhout, Godewaersvelde et Zegerscappel. Énième appel au peuple : venez nous rejoindre
- Les danseurs et danseuses évolueront dans de nouveaux costumes en cours de confection
- D'ores et déjà des sorties sont annoncées :

Hazebrouck : 22 mai, cortège l'après-midi

Esquelbecq : 17 et/ou 31 juillet, marché d'été

Esquelbecq : 28 août, Patate Fest

Zegerscappel : 02 octobre, fête du haricot

Pour les membres du groupe

Cordialement

Jean-Marie



Ça s'est passé à zegerscappel



Repas carnaval organisé par ZOE

La galette des Aînés du 6 janvier 2011



Vœux du Jujistu



Des nouveaux arrivant sur la commune

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

La population de la Commune augmente régulièrement. Ainsi la Municipalité a donc décidé de réaménager une partie de la Salle des Associations afin de pouvoir accueillir 12 enfants. Cette MAM viendra en complément de l'offre déjà existante sur la commune.

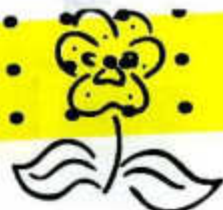
Il a fallu solliciter des personnes de l'extérieur du village dont, Béatrice D'Arras de Spycker, Julie Barbier de Quaedyre en plus d'Aurélié Delabare et de Lydie Cloet, cette dernière prendra la présidence de cette structure qui aura une forme associative et portera le nom de « La Maison des Kindjes ».



Les 4 nouvelles assistantes maternelles



Le comité des fêtes...



Le coin fêtes

Retour sur l'Assemblée Générale du 5 février qui a réuni les membres du comité, les bénévoles actifs, JP Decool, Député, P.Valois, conseiller général et B.Ryckebusch, maire.

L'occasion pour l'ensemble de l'assemblée de passer en revue au travers d'un diaporama, les moments forts des fêtes organisées en 2010 marquée par le 15^{ème} anniversaire de notre Géant, de présenter les comptes (qui se soldent par un excédent pour l'année de 2099,35 €), et le calendrier des festivités 2011 (le 7 mai, banquet des aînés ; le 19 juin, brocante-animations de rue ; le 3 juillet : une nouveauté : « un rallye vélo familial » ; les 3-4-5 septembre : ducasse avec le samedi soir un repas -spectacle « C'était bien...Bourvil » retraçant la vie et la carrière de l'artiste français, par Yannick Dumont, imitateur (Patrick Sébastien n'a-t-il pas dit de lui qu'il est le plus vrai des Bourvil, après le vrai bien entendu !), le dimanche spectacle de BMX, par deux anciens champions du monde de cette discipline sportive et des initiations pour chacun ; un concert durant les journées du patrimoine ; le 2 octobre la deuxième édition de la fête du Haricot sans doute tournée autour des vieux métiers et loisirs de la Flandre, et la Saint-Martin, le 5 novembre).

F.Spicht a remercié les bénévoles qui travaillent dans un climat convivial, qui ont la volonté « de bien faire » pour le village. Il a loué l'état d'esprit de ne pas vouloir tomber dans la routine, d'innover chaque année, chose pas toujours simple et qui implique une prise de risque.

Le bureau sortant composé de F.Spicht, président, JL Warembourg, vice-président, E .Comyn, trésorier, M.Gheskiere, secrétaire, JM Dewaele, président d'honneur, a été reconduit dans ses fonctions.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié fort sympathique.





3 juillet 2011

Le premier rallye découverte ouvert à tous

Ce circuit de 30 à 35 km maxi sera présenté par une feuille de route. . Cette balade divertissante est accessible à tous, que l'on soit seul, en famille ou entre amis. Chacun effectue le rallye à son rythme (pas de prise en compte de temps.).

A l'aide de la feuille de route délivrée à l'inscription, vous partez à la découverte des étapes sur la vie de notre Flandre intérieure. Ces feuilles contiennent les indications permettant d'aller d'une étape à une autre. Cette journée sera aussi ponctuée d'énigmes, de visites et d'épreuves ludiques (jeux divers, quiz, jeux flamands) et d'un catalogue de photos à trouver sur ce parcours.

Des points seront attribués par le jury organisateur en fonction des réponses apportées et des résultats aux épreuves tout au long du parcours.

Départ échelonné de 9h à 10h : centre de Zegerscappel

Inscription: 2 euros par personne pour les plus de 12 ans. Les enfants devant être accompagnés et sous la responsabilité des adultes (parents ou autre). Vous partirez par équipe de 2 minimum.

Retour des questionnaires avant 17h00 au point d'inscription

Remise des résultats et des prix à partir de 17h30.

Pour cette journée, vous pouvez emmener votre pique nique. Cependant, nous prévoyons aussi un partenariat avec les cafés rando sur le parcours en proposant des menus spécifiques à des prix raisonnables.

Organisé par le comité des fêtes

BANQUET DES AINES 2011

Le Comité des fêtes avec le soutien de la municipalité organise le **Samedi 7 mai** le traditionnel banquet des aînés animé par Olivier à la salle polyvalente (ouverture des portes à 12h).

Les personnes de 65 ans et plus (âge de l'un des conjoints pour un couple) qui n'auraient pas été invitées par courrier, sont conviées à se faire connaître en mairie.

Nous vous remercions de confirmer votre présence, **avant le samedi 23 avril** soit en déposant ou renvoyant le coupon ci-dessous en mairie, soit en téléphonant au 03.28.68.93.09

Un service de transport peut-être assuré par les bénévoles du comité des fêtes.

M.Mme..... Seront présents au banquet

Adresse :

.....

.....

.....

.....

N° de téléphone.....

Nombre de personnes.....

Transport à assurer : Oui Non





A l'initiative du premier banquet avec l'équipe élue en 1971, Gérard Bécue, maire de 1971 à 2008 se souvient : « A cette période, il y a eu des évolutions très fortes dans les communes (urbanisme, création d'associations, ordures ménagères...) et le rôle du maire a changé énormément. Dans certaines communes voisines, le banquet des aînés existait déjà ; à Zégerscappel, il fallait créer. Les aînés étaient laissés pour compte, pas de banquet, pas de « club », sa création arriva quelques années plus tard ».

Et Gérard Bécue se souvient de discussions envenimées au sein du conseil même pour ce banquet : « Le Maire sortant avait été battu au premier tour, tout comme son adjoint, la majorité tenait à un fil. Et l'opposition fut contre, car elle considérait que cela coûtait trop cher. Elle ne répondit pas aux invitations au banquet, ne donna aucun coup de main ».

En anecdote, G.Bécue souligne même que lors du premier banquet, une table d'honneur avait été réservée pour les élus et les membres de la commission des fêtes. « Après notre service de voiturier (les élus allaient chercher en voiture comme encore aujourd'hui les personnes âgées qui ne pouvaient pas se déplacer seules) ; quelle ne fut pas notre surprise de voir nos chaises prises par la famille et les amis de l'opposition. Nous nous sommes dispersés aux places laissées vides aux différentes tables et avons eu l'occasion de discuter avec les invités ! »



A l'époque pas de salle polyvalente, les banquets se passaient dans la salle de l'Union de M et Mme Cloet. G.Bécue « la salle nous était offerte gratuitement mais un jour de semaine. C'est pourquoi le banquet a démarré le premier lundi du mois de mai. En 1977, lorsque Mme Françoise Devaux, a pris le relais à la présidence de la commission des fêtes, et dans la mesure où en tant qu'institutrice, elle travaillait ce jour là, a été instituée la date du 1^{er} mai. »

En 1985, entre la fermeture de la salle Cloet et la création de la salle polyvalente, le banquet a eu lieu dans l'ancienne cantine, chemin de Cassel. « Nous étions un peu serrés... ».



Paulette Cloet, propriétaire avec son mari de la salle, se souvient de cette époque, de la table d'honneur, des menus types (bouillons-petits légumes ou potage aux asperges, langue de boeuf, jambon-salade, fromage, tarte à la crème). « Au début, il n'y avait pas de musique, les gens chantaient et racontaient des histoires. Après on amena un tourne disque. Puis une fois, « Fourtydems » est venu avec sa musique, mais ça ne plaisait pas à tout le monde. » Arriva ensuite il y a une vingtaine d'années, Olivier Desmidt, chanteur-musicien, véritable chef d'orchestre de l'animation du banquet avec son clavier, et qui poursuit aujourd'hui en animant à Zégerscappel le banquet, le thé dansant des aînés, le lundi de ducasse... Olivier se souvient de ses débuts : « Il y a 20 ans, les gens mangeaient, chantaient, il n'y avait pas l'ambiance d'aujourd'hui. Très peu dansaient. Les anciens se sont « modernisés » au fil des années. Aujourd'hui il y a une vraie ambiance, les gens me connaissent, ils osent peut-être plus ».

Un des maîtres mots de ce banquet, c'est le bénévolat, même si le personnel communal a toujours donné un coup de main, et G.Bécue de souligner le rôle de cheville ouvrière joué par Raymond Delabaere, garde champêtre à l'époque dans l'organisation du banquet.



Avec les données précieusement répertoriées dans un cahier, Raymond peut avec certitude, avancer près de 40 ans plus tard : « les services municipaux avaient recensé environ 135 convives. Le jour venu 90 étaient présents, beaucoup d'autres étant dans l'impossibilité de se déplacer ». Même les dépenses sont soigneusement inscrites : « ce repas a pu être organisé et financé en totalité grâce aux produits des collectes faites par la commission des fêtes et la générosité des commerçants »

Les moyens financiers étaient faibles, les cuisiniers, les serveuses tous étaient des bénévoles : conseillers, membres de la commission des fêtes et leurs épouses.

Georges et Lucienne Ryckebusch, cuisinière et serveuses bénévoles pendant longtemps s'en souviennent « les cuisiniers ont été Léa Denys et Marthe Deheunynck, Monique Blondé, Lucienne Ryckebusch puis Christian Fournier.

Raymond Delabaere complète que « Paulette Cloet, Françoise Degrave, Anne-Marie Bécue, Thérèse Janssen, Lucienne et Georges Ryckebusch, Jacqueline Delabaere, Michel Cloet... » assistaient les cuisinières pour le premier banquet.

Gérard Bécue de citer les Présidents de commission des fêtes puis du comité des fêtes qui ont « toujours œuvré dans l'amélioration et la qualité du banquet » : lui-même, puis Françoise Devaux, Albert Blondé, Jean-Pierre Bertheloot jusqu'en 2001, et Michel Verrons de 2001 à 2008 ».



40 ème édition



Chacun se souvient des lendemains aussi où tous ces bénévoles aidaient à débarrasser, et terminaient les restes soit dans la salle, soit chez l'un ou l'autre. M et Mme Ryckebusch Georges évoquent de mémorables jeux d'eau et de belles batailles de tartes à la crème .
« Demandez à M.Bécue ! ».

Ouvert aujourd'hui aux personnes âgées de 65 ans et plus, la municipalité par prudence budgétaire avait fixé au tout début la limite d'âge à 70 ans.

Tous nos interlocuteurs sont d'accord pour dire que le banquet est incontournable. « C'est la fête des anciens, c'est leur jour, rétorque Gérard Bécue. Le coiffeur est réservé longtemps à l'avance pour les dames ».

« Nous avons le stress avant, mais la réussite était là. Une poignée de main avec quelques mots en flamand au moment du départ où l'on voyait dans le regard des aînés un signe de remerciement et de reconnaissance, et nous étions heureux ».

Un état d'esprit propre à Zégerscappel ? « J'aime beaucoup le banquet de Zégerscappel », affirme Olivier Desmidt, qui en anime partout en Flandres. « Je suis chez moi dans cette salle des fêtes. L'an dernier pour mes 20 ans de carrière, vous avez préparé un gâteau anniversaire. Ça m'a énormément touché, j'ai failli pleurer. »

Aujourd'hui le banquet organisé par le comité des fêtes n'a plus tout à fait les mêmes caractéristiques qu'il y a 40 ans.

Le comité réserve sur son budget annuel 3 à 4000 € pour l'organiser, un cuisinier, des serveuses ont remplacé les bénévoles, faute de disponibilités certes, mais aussi parce qu'il faut disposer parmi les organisateurs des compétences pour bien faire à manger pour plus de 100 personnes. La date du 1^{er} mai n'est plus systématique car le coût du personnel est plus important ce jour là, l'animateur, fort demandé, n'est pas toujours disponible non plus.

Car ce repas est un vrai repas de fête !

Mais sinon, les choses ont-elles vraiment changé ?

Vingt-huitième édition



Banquet du 6 mai 1999

Les serveurs qui ont préparé le repas





Le personnel communal donne toujours un coup de main apprécié, les convives ont tous leurs habitudes, leurs places à table, la chanson qui va être chantée par tel ou tel (« L'eau vive » pour Mme Bève ; « prendre un enfant » pour Robert Warembourg...), Mme le Maire fait son discours en n'omettant pas de se souvenir des personnes disparues, Gérard Bécue nous livre des histoires d'une manière dont lui seul sait faire, de temps en temps un petit mot en flamand, le vivat pour mettre à l'honneur les plus âgés à partir d'une liste reprenant les noms et les dates de naissance tenue par JM Dewaele...L'esprit du banquet est bien vivace.

Mais surtout, le comité des fêtes garde cette envie de faire plaisir aux aînés, de leur rendre ce geste de reconnaissance. Le bénévolat est toujours là : il faut contacter le cuisinier, discuter du menu, commander les denrées, aller les chercher, les préparer (ah ! L'épluchure des légumes ou pommes de terre !). Commander les colis pour les aînés absents, les amener à domicile...

A l'heure où pour faire des économies certaines municipalités remplacent le banquet par un goûter, Zégerscappel est fière de ce banquet, temps fort de l'année pour nos aînés !

LE BANQUET DES AINES VU PAR MAURICE ARDAENS

« Le Banquet des Aînés », une belle occasion de se retrouver entre personnes du même âge selon Maurice ARDAENS, qui y participe depuis un grand nombre d'années. Mais c'est surtout pour lui l'occasion de danser avec ses « valseuses préférées » dit-il.

Tous les ans il ne manque jamais ce moment convivial qui lui permet de garder le contact avec ses amis pour le plus grand bonheur de ses papilles.

En effet, il se souvient du premier repas traditionnel servi à l'époque; la langue de bœuf et c'est avec plaisir qu'il découvre chaque année le nouveau menu. « On se régale à Zegers » dit-il en souriant.

Sans oublier les animations et la bonne humeur qui sont au rendez-vous. Des animations, qui ont bien évolué depuis. Il entend encore chanter certains convives pendant que d'autres racontaient des blagues. Aujourd'hui c'est Olivier, l'animateur, qui entraîne les volontaires sur la piste. Alors rendez-vous le samedi 07 mai 2011 !



Tous nos remerciements à Gérard Bécue, Lucienne et Georges Ryckebush, Paulette Cloet, Raymond Delabaere, Olivier Desmidt, Maurice Ardaens pour leurs témoignages. Si d'autres personnes ont des anecdotes, des photos, anciens menus à fournir, ils peuvent s'adresser en mairie qui recensera ces précieux souvenirs.

Article réalisé par Franck Spicht, avec la participation de Lydie Cloet, Martine Ghekière, Jean-Luc Vanpeperstraete, et Séverine, secrétaire de la commune, comme intervieweurs.





Le 6 janvier, nous avons commencé l'année par l'échange des vœux et la galette des Rois. Le sort a désigné Rois : Gérard Bécue et André Demol ; et Reines : Thérèse Labaye et Monique Fauquembergue.

Le 27 janvier, c'était l'Assemblée Générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir 16 nouveaux membres ;

Le nouveau bureau est celui-ci :

Président	Jean-Marie Dewaele
Vice-président	Jean-Marie Vanhaecke
Trésorière	Marcelle Boret
Trésorière adjointe	Christiane Pannier
Secrétaire	Myriam Platiau
Secrétaire adjointe	Geneviève Colpaert

Administrateurs : Monique Fauquembergue , Pierre Platiau , Anne-Marie Poublanc , Arsène Vandamme .

Le 12 mars, c'était notre concours annuel de Belote, nous félicitons tous les joueurs qui se sont affrontés tout l'après-midi. Les premiers prix ont été pour Michel Symoens et Pierre Vanberten de Bambecque .



Informations importantes et dates à retenir

14 avril : Après-midi au Club

28 avril : Démonstration de produits de Bien Etre suivi d'un repas pour les personnes qui se sont inscrites et qui doivent arriver pour 9 heures ; suivi l'après-midi de la réunion du Club comme d'habitude.

6 mai : Fête des Clubs à Sportica Gravelines ; le prix est de 37 euros bus compris ou bien 34 euros sans transport ; payable le 14 avril au Club ou pour le 20 avril dernier délai, chez le Président Jean-Marie Dewaele au 28 rue Morseley .

26 mai : Après-midi au Club

17 juin : Spectacle « Age tendre et tête de bois » à Dunkerque le prix est de 52 euros transport compris . Paiement au plus tard le 30 mai chez le Président.

30 juin : Après-midi au Club



L'organisation de la rentrée 2011 se prépare déjà. Cependant une inconnue demeure pour organiser au mieux cette rentrée. A ce jour, nul est en mesure de nous dire si les enfants nés en 2009 et ayant deux ans révolus au 1 septembre seront accueillis à l'école. Nous précisons que la tendance nationale consiste à scolariser les enfants âgés de trois ans et maintenir uniquement dans les zones d'éducation prioritaire une scolarisation à deux ans. Nous attendons donc une directive de notre hiérarchie pour clarifier cette situation. Cependant nous invitons les parents ayant des enfants nés en 2008 qui ne sont pas encore scolarisés à venir s'inscrire dans un premier temps en mairie puis à l'école.

Vous vous munirez

du carnet de santé de l'enfant

Du livret de famille

Pour les élèves changeant d'école, il vous sera demandé de produire un certificat de radiation émanant de l'école précédemment fréquentée par l'élève

J'accueillerai les familles pour l'inscription de nouveaux élèves sur rendez-vous.

Aujourd'hui, l'école accueille 184 élèves. Cette année, ce sont 26 élèves qui partiront au collège du Houtland ou dans les collèges privés.

C'est avec une certaine amertume que nous avons été contraints de voir partir Cécile Thys qui occupait le poste de secrétaire au sein de l'école. (fin de contrat). La fonction n'étant pas pérennisée, par conséquent l'école n'a plus de secrétaire. Nous essaierons dans la mesure du possible de répondre à vos attentes et à maintenir un service de qualité.

Dernières nouvelles

Dans le cadre de notre projet, l'ouverture **Culturelle**, diverses sorties ont été organisées ou verront le jour ces derniers mois :

- Vendredi 7 janvier : visite du musée des Flandres à Cassel pour les cm1 et ce2
- Mardi 11 janvier : visite du musée d'art contemporain(LAAC) à Dunkerque pour les GS et CE 1
- Vendredi 11 mars : pièce de théâtre « la barbe bleue » au bateau feu pour les cm1 et cm2
- Jeudi 31 mars : spectacle « perle et l'aventure de l'eau » pour les classes de maternelle
- Mardi 31 mai : visite du centre minier à Lewarde pour les cm1 et cm2
- Vendredi 3 juin : visite du centre d'éducation du Houtland à Wormhout pour les Cp et ce2





Du côté de la bibliothèque ...

A la bibliothèque

Que s'est-il passé du côté de la bibliothèque ces derniers mois ? (premier étage de la Mairie)

Un après-midi contes aux vacances de Noël, contes illustrés prêtés par La Médiathèque départementale. 31 enfants ont apprécié « la Lionne solitaire et les bébés autruches », rêves de neige et Noël du bout du Monde...

Pour terminer, un goûter autour de fruits exotiques.



Le 3 mars dernier, ce fut une animation autour d'un tapis-lecture sur le thème de la montagne, prêté par la Médiathèque départementale, qui a réjoui 20 enfants répartis en deux groupes selon leur âge. Contes, chansons, mimes, jeux et dessins les ont tenus en haleine durant une heure.

Ces animations sont gratuites.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, la bibliothèque est ouverte :

- le mercredi de 14h à 16h
- le jeudi de 18h à 19h
- le samedi de 10h à 11h30

Nous achetons des livres régulièrement pour les adultes et les enfants, en tenant compte de vos souhaits et de l'actualité littéraire.

La bibliothèque... chez vous. N'oubliez pas que nous pouvons toujours vous apporter des livres à votre domicile.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie.

Hélène et Téraise





Gym et Détente



GYM ET DETENTE
ZEGERSCAPPEL

Du côté des associations

GYM, DANSE, COUNTRY, DJEMBE

EN FETE

Démonstration par les enfants du club

(Crêpes, boissons, tombola)

Dimanche 10 Avril 2011

De 15h à 18h

Salle Polyvalente à ZEGERSCAPPEL



GYM ET DETENTE ZEGERSCAPPEL

Marche (8km) chaque lundi départ à 9h30 place du village concerné

ESQUELBECCQ

MERCKEGHEM

ZEGERSCAPPEL

11 AVRIL

28 MARS

4 AVRIL

9 MAI

18 AVRIL

2 MAI

30 MAI

16 MAI Rubrouck

23 mai

Marche (8km) 3ème dimanche du mois départ à 9h30 place du village concerné

17 avril ESQUELBECCQ

15 MAI ZEGERSCAPPEL

A l'initiative de Gym et Détente chaque lundi, des marcheurs et marcheuses de plus en plus nombreux découvrent notre campagne flamande. Cette activité est gratuite et accessible à tous.

Le planning des villages concernés est défini ci-dessus.

A l'initiative de Gym et Détente chaque lundi, des marcheurs et marcheuses de plus en plus nombreux découvrent notre campagne flamande. Cette activité est gratuite et accessible à tous.

Le planning des villages concernés est défini ci-dessus.

Le club Gym et Détente invite tous les Zegerscappelais à venir découvrir le 10 avril Salle Polyvalente de 15h à 18h, certaines activités proposées par le club lors de la fête annuelle.





Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

Dimanche 19 juin 2011

«Le patrimoine caché».
est le thème de la 14ème édition de la journée du Patrimoine de Pays et des moulins.

Pour cette journée de dépaysement et de découverte, à la rencontre d'un autre patrimoine, plus confidentiel, mais pas moins riche, l'association Zegers Tourisme Mémoire & Patrimoine vous propose :



📖 de rencontrer André Demol sourcier, qui vous fera découvrir son don extraordinaire. Rendez-vous chez lui au 6 rue du Maréchal Leclerc, uniquement de 11h à 12h.

📖 de découvrir ce qu'était une procession autrefois, avec une exposition de quelques photos et la projection d'un mini film des années 50.



📖 d'admirer une exposition de gravures sur les moulins. A noter que le village de Zegerscappel, particulièrement privilégié pour l'implantation des moulins à vents, en a compté jusqu'à 7 voire 8 à la fin du 19è siècle, sans compter les 2 moulins à cheval et peut-être un à eau. (source association Yserhouck)

EXPOSITIONS SALLE DES ASSOCIATIONS CHEMIN DE CASSEL de 10h à 12h et de 15h à 17h

Du côté de nos
commerçants...

La vie locale

Vœux du ZENITH - le 7 janvier 2011
en présence de Mme Le Maire de
Zegerscappel.

Une excellente nouvelle : de NOUVEAUX
ADHERENTS

Liste des Adhérents au ZENITH

Salon LAURENCE

Laurence, Maggy, Adeline vous accueillent les :

Mardi - Mercredi - Jeudi - de 8h à 19h

Vendredi - 7h30 à 19h - Samedi - 7h30 à 17h

Avec ou sans rendez vous

Carte de fidélité - fermé le lundi

1 rue Morseley : 03.28.68.92.93



Salon NATH'TIF

Nathalie vous accueille du lundi au jeudi de 9h à 12 h ; les vendredi et samedi de 7h30 à 18h30 en non stop

Elle vous propose également des séances UV en cabine individuelle

Un rayon bijoux fantaisie permet de satisfaire vos idées cadeaux

10 rue de Bollezeele : 03.28.22.15.50

BECUE BOISSONS

Cave à bière et à vins, champagnes, spiritueux, sodas, paniers garnis...

Vente et location tirage pression,

Possibilité location camion frigo

Prêt de matériel (tables et bancs)

Dépôt butagaz

Charbons en sacs de 25 kg

A votre service du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
(sauf le samedi 18h30)

3 rue d'Ypres / 03.28.68.92.30

Congés du 22 au 28 mars



Boucherie TALLEU

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Pour vos réceptions, banquets, mariage, baptême,
N'hésitez pas à nous contacter - Tickets restaurants - CB -
12 rue de la poste : 03.28.68.97.97

Mercerie DEVULDER Edith

Lingerie -Mercerie- Layette -Chaussures
Nettoyage à sec - Blanchisserie -Cordonnerie -
Location d'aubes de communion et son service couture -
Retouches en tous genres
Entrée libre tous les jours de 8h à 19h
Dimanche de 8h30 à 13h (fermé le lundi)
22 Grand Place : 03.28.68.92.85, 09.62.60.85.30

Chez MARIE-PIERRE

Tabac- Presse- Alimentation-cadeaux-
Jeux- Produits frais -Fruits et légumes-
Relais Majuscule -Dépôt de pain -Pâtisserie-
Relais Colis A2pas-Jardinierie-
Relais Point vert Crédit Agricole
Relais VPO (valeur précieuse et or)
Dépôt pressing... etc..
5 rue d'Ypres / 03.28.68.92.87



Un petit rappel, de la campagne
« avec mes commerces, ma ville
est belle ».
Un heureux gagnant chez
Marie-Pierre (Tabac-presse)

Seront heureux de vous accueillir à la journée clients le 19 mars,
Opération du 21 au 29 mai entre fête des mères et fête des pères « les 25 ans du Zénith » 3
bons d'achat de 10 € à gagner dans chaque commerce.

Et bien sûr tout au long de l'année

Nous remercions nos deux sympathisants qui ont renouvelé leur confiance au ZENITH

SARL CAPPELAERE

Électricité -Sanitaire - Chauffage -
Électroménager - Aménagement Cuisine et Salle de Bains
2 rue de Bollezeele / 03.28.68.90.05

Menuiserie Générale Olivier CLOET

Menuiserie - Bois -Pvc-Alu-
Charpente - Isolation
Tel / 03.28.68.95.62

D'autres commerces de proximité sont à
votre service :

- Café « le ciné »
- Boulangerie FAUQUEMBERGUE





Omnisports et loisirs



Du côté des associations

PARCOURS DU COEUR

DIMANCHE 3 AVRIL 2011

Nous vous attendons nombreux au traditionnel « Parcours du coeur ».

Vous avez le choix entre 3 parcours fléchés :

- 4,2 kms,
- 8,7 kms
- 14,5 kms



VENEZ EN FAMILLE, A PIEDS, A VELO, EN ROLLERS ETC...

Le départ salle polyvalente, Chemin de Cassel de 9h à 12h

Cette année, nous vous proposons un parcours « Village Patrimoine » d'une distance d'environ 3 kms afin de vous faire découvrir notre beau village, nos monuments à vous et vos amis.

ATTENTION : un seul départ groupé à 9h45, vous serez accompagné d'un guide.

A votre retour, nous vous offrons le pot de l'amitié.

Des tirelires sont mises à disposition au profit de la Fédération Française de Cardiologie.

A bientôt, Evelyne LEFRANC





JUJITSU

Du côté des associations

**C'EST UN ENTRAÎNEMENT
DU CORPS ET DE L'ESPRIT**

PROGRESSIONS TECHNIQUES
ADAPTÉES À L'ÂGE ET AUX
POSSIBILITÉS DES PRATIQUANTS



LE CLUB

Vous pouvez vous inscrire et débiter les cours à n'importe quel moment de l'année, quel que soit votre âge, car ceux-ci sont organisés en fonction du niveau des élèves. Vous serez pris en main dès votre inscription par l'enseignant qui vous donnera les bases du Ju-jitsu à étudier.



**LA PRATIQUE DU JU-JITSU AMENE
UN EQUILIBRE PHYSIQUE ET MENTAL**

LA METHODE

des «KATAS»
de la «SELF-DÉFENSE»
la pratique des
«TECHNIQUES AU SOL»
des «Exercices de
RESPIRATION»

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Club de JUJITSU
de Zegerscappel - 59470
Association loi n° 4455
JUDO - JUJITSU

03 28 68 95 09

BUREAU DE COMPOSITION ET DE MISE EN PAGE, J. BROCCO, 00 32 61 61 54 75

LE JU-JITSU: UN SPORT COMPLET, UN ART MARTIAL AUTHENTIQUE



FLAMAND ET TRADITIONS

Avec le retour des beaux jours, nos anciens profitaient des fêtes et des sorties dans la joie et la convivialité : c'était leurs distractions.

Cela débutait par le dimanche des Rameaux. Après la bénédiction des rameaux (dans notre Flandre : le buis), ils prenaient nombreux la direction de Bergues pour la foire agricole. Les nouveaux matériels aiguisaient leur curiosité et le concours de bétail faisait l'objet de leurs conversations.

La semaine suivante Pâques était synonyme d'abord de dévotion (faire ses pâques était une tradition religieuse), mais aussi jour de sorties des nouvelles tenues de printemps. On rangeait dans les armoires tous les vêtements d'hiver pour les ressortir à la touseinte prochaine. Le lundi de Pâques en famille on allait à Cassel assister au défilé du carnaval.

Ensuite arrivait le premier mai avec la traditionnelle neuvaine d'Arneke dédiée à Saint Gohard. Notre brave population prenait la route du village voisin en devisant sur la levée des semis, des plantations et leurs promesses de résultats. A Zegerscappel depuis le 1^{er} mai 1971 ce jour était jour du banquet des aînés offert, avec parfois un décalage de quelques jours.

Suivait le jeudi de l'Ascension précédé des « ROGATIONS » qui si elles existent encore, sont souvent ignorées de beaucoup.

Les rogations du latin « rogare » signifie demander. Elles ont pour objet de solliciter de Dieu l'obtention d'un climat favorable et d'une protection contre les calamités. Elles ont été instituées vers 474 par Saint Mamert (encore connu dans le dicton météorologique parmi les « Saints de Glace » avec Saint Pancrace et Saint Servais fêtés les 11,12 et 13 mai). A l'époque il y avait des catastrophes de tout ordre : agricoles, tremblements de terre, destructions incendies et guerres. Saint Mamert proposa donc au peuple chrétien trois jours de prières, processions, litanies et jeûne. On dit que plus tard Charlemagne lui-même suivait à pied cette procession.

Ainsi, durant ces trois jours on pouvait voir dans nos villages le cortège des ruraux après l'office du matin, qui partait en procession dans une direction différente chaque jour au milieu des champs. A Zegerscappel un jour était réservé direction rue du stade, un autre route de Bollezele et un dernier rue Morseley. Le prêtre accompagnait le groupe et procédait à la bénédiction de la terre, des champs et des instruments de travail.

Ci-après une peinture représentant la procession des rogations dans la campagne à la suite du curé et d'un servent de messe. Cette représentation est visible dans le chœur de l'église de Bissezele.



La Pentecôte clôture l'ensemble des fêtes de ce deuxième trimestre .
 Ce zoom arrière sur nos anciennes générations nous laisse deviner combien ils étaient attachés à toutes ces manifestations, et combien ils aimaient se rencontrer avec les moyens de communication et de locomotion très limités à l'époque.
 Essayons de perpétuer cet esprit convivial et cette ruralité, pour donner au village une image agréable malgré les difficultés rencontrées parfois.

SPREUKEN EN SPREEK WORDEN

o-

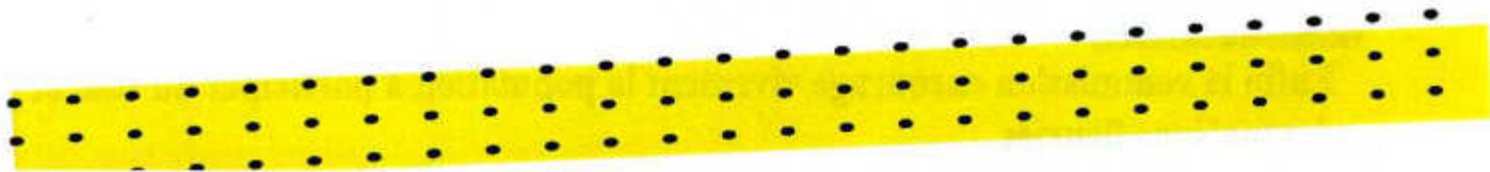
(Dictons et proverbes)

STILLE WATER , DIEPE GROND
 (Eau calme, grand fond)

DEN DUYVELS ZAK EN IS NOOIT VUL
 (Le sac du diable n'est jamais plein)

MEN KENNEN NIET ALL HEBBEN , VEEL BUTTER EN EEN VET BOERIN
 (On ne peut pas tout avoir , le beurre et une grosse fermière)

HEBBEN IS HEBBEN , KRYGEN IS DE KUNST
 (Avoir est avoir , obtenir voilà l'art)



SIGNIFICATION DES NOMS FLAMANDS

ACHTE ou ACHTER : habitant derrière

ALLAERT : du germ. "Adel" : noble

BACQUART : du germ. "Bag" : combattu , et "Hart" : dur

BELLAERT : sonneur

CAMERLYNCK : chambellan

CHRISTIAENS : du prénom Christian : chrétien

DEBAVELAERE : le bavard

DEKESTER : hoche-queue (kweksteert)

HOUVENAGHEL : clou de fer à cheval

KERKHOF ou KERKHOVE : cimetière (littéralement : jardin de l'église)

MARCOTTE : belette

WAREMBOURG : petit domaine entouré d'eau



Jean-Luc Vanpéperstraete
(de la rue du poivre)

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le mercredi 23 février 2011 la commission environnement s'est réunie avec Madame le Maire.

A l'ordre du jour une réflexion a été menée sur l'implantation définitive de la benne à déchets verts sur le terrain où elle se situe aujourd'hui . Plusieurs conseillers se sont déplacés à Hoymille et à Socx afin de voir les réalisations dans ces deux communes. A cette benne viendrait se joindre la benne à verres, le local actuel étant devenu obsolète . Un première ébauche de plan sera présenté au SIROM pour conseil et faisabilité. De même on retrouverait à cet endroit les containers à papiers et emballages, ainsi que le container du relais. L'ensemble devrait permettre une accessibilité mieux adaptée.



La commission s'est ensuite intéressée au concours des villages fleuris au niveau départemental en tenant compte des remarques du jury suite à son passage en 2010 où nous avons obtenu une mention bien. Certains massifs déjà présents seront renouvelés en mettant l'accent sur notre production locale à savoir : le HARICOT , surtout cette année pour la deuxième fête qui se tiendra le 2 octobre 2011 .

Enfin la commission encourage vivement la population à participer au concours des maisons fleuries.



côté jardin



Notre Environnement

LA FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE

**Le 9 octobre 2011 : 2^{ème} fête de la
FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE à Hoymille**

Comme chaque année durant le premier trimestre l'association a procédé à son assemblée générale le 24 février dernier en la salle polyvalente d'Oost Cap-pel. Après avoir accueilli les représentants et sympathisants des communes, le président Claude Letailleur félicita les communes de Socx et Quaëdypre pour leur retour au sein de l'association. Ce sont donc vingt villages des cantons de Bergues, Hondschoote et Wormhout qui adhèrent à la Flandre verdoyante et fleurie.



Ce fut ensuite un rappel des actions menées en 2010 : les semis de fleurs champêtres, la participation en juin, juillet et août de membres de F.V.F au jury des concours communaux et à la remise de prix en septembre et octobre. Le voyage aux hortillonnages d'Amiens a laissé un excellent souvenir aux participants. Tout au long de l'été les villages adhérents furent parcourus afin de recenser les panneaux faisant défaut ou cassés. Des nouveaux seront distribués et d'autres restaurés (ainsi pour Zegerscappel nous en avons reçus deux neufs).

Le trésorier Jean-Luc Cleenewerck fit procéder après lecture à l'approbation du bilan financier qui laisse apparaître une saine gestion (Pour mémoire la cotisation demandée à chaque village est de 7 centimes d'euros par habitant et reste inchangée).



2011 : année du 40ème anniversaire de l'association.

Le président annonça la liste des évènements prévus pour cette année :

- participation aux floralies de Gravelines du 22 avril au 25 avril 2011
- en mai voyage d'études dont le lieu et la date seront précisés ultérieurement
- le 9 octobre 2011 seconde fête de la FVF à Hoymille
- Une réunion de travail le 8 mars à Warhem permettra de finaliser les projets de l'année.



Compte rendu de la réunion du 8 mars à Warhem complétant les actions de 2011.

Les floralies de Gravelines verront donc la participation de l'association avec pour thème : fleurs, jardins et sports traditionnels de notre Flandre tels que la chasse, la pêche, le tir à l'arc, la boule flamande. Chaque commune apportera sa part par une aide en matériels et une présence pour la confection du stand de 120 m² (Tous les bénévoles sont les bienvenus : merci de se faire connaître auprès de Jean-Luc Vanpeperstraete). Le montage s'effectuera du lundi 18 avril au jeudi 21 avril 2011 à midi .

L'exposition débutera le vendredi 22 avril de 14h à 20h, et les samedi ,dimanche et lundi 23-24-25 avril de 10h à 20h. La surface totale de l'expo sera de 2 500 m² extérieurs et 3 500 m² intérieurs

DIRECTION GRAVELINES

LES 22 -23 -24 -25 AVRIL 2011

Le voyage d'études aura lieu le samedi 7 mai 2011. La destination : les serres royales de Laeken à Bruxelles, avec le matin une visite non encore définie, l'après-midi les serres, et en finale une heure trente de visite en bus de la ville de Bruxelles.(coût du déplacement incluant les entrées et le repas du midi : 45€ par personne).

Enfin l'association prépare déjà sa seconde fête le 9 octobre 2011 à Hoymille. De plus amples renseignements seront communiqués par presse. Mais il faut penser au semis de cucurbitacées (courges, citrouille, potirons ...) afin de participer nombreux au concours qui sera organisé pour la fête , et qui sera doté de prix par un jury. Le thème : les plus belles cucurbitacées décorées de légumes, tous produits du jardin. A tous beaucoup de réussite pour la saison à venir.





Nous voici à l'aube du printemps qui s'est annoncé officiellement le 20 mars dernier. Après cet hiver qui nous a paru long et sans soleil, que d'espoirs nous formulons pour une bonne et agréable période à venir.

Bêches, râteaux, plantoirs, semences, tout est prêt pour donner à nos jardins et jardinets les belles couleurs des fruits, des légumes et des fleurs. Mais, l'aspect enchanteur du jardin ne doit pas nous faire oublier que l'été n'est pas encore là. Le vieil adage reste vrai, en « Avril ne te découvre pas d'un fil » !

Bien entendu je vous renvoie aux quelques conseils donnés l'an dernier, avant de vous soumettre d'autres idées d'actions.

AVRIL

« Qui sème dru récolte menu ».

« A la saint Anselme, dernières fleurs sème » le 21 avril.

Eliminer les mauvaises herbes poussant en rosette dans la pelouse à l'aide d'une gouge ou d'un vieux couteau recyclé pour l'occasion.

Tailler sans attendre les rosiers si cela n'a pas été fait.

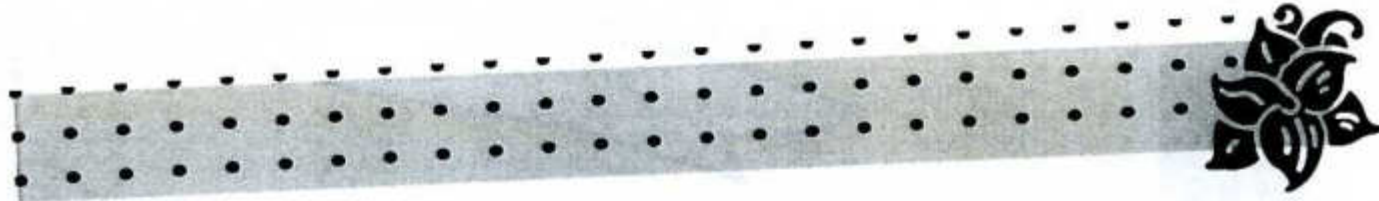
Faites provision de terreau et préparez vos mélanges pour les plantations et les semis à venir.

Renouveler la terre des jardinières avant plantation, avec un bon terreau ou compost tamisé.

Couper les fleurs fanées des narcisses et autres fleurs à bulbes mais conserver le feuillage.

Avril est le temps des semis. La terre se réchauffe : semez tôt afin que les plantes disposent de plus de temps pour s'installer et profiter des pluies printanières. Pour les plus frileuses (telles que melons, tomates,...) elles seront semées en godet à l'abri.





MAI

« Chaleur de mai verdit la haie ».

« Qui sème ses haricots à la Saint Didier en aura à poignées » le 23 mai .

Tuteurer les tomates mises en place, et supprimer les feuilles touchant terre (c'est la porte d'entrée des maladies) .

Semer en place courgettes et potirons.

Préparer les jardinières fleuries pour cet été, en prenant le temps de composer des harmonies.

Planter les dernières pommes de terre dans un sol bien travaillé.

Semer les derniers radis de printemps.

Brosser et nettoyer les meubles de jardin avant de les utiliser.

Semer les haricots blancs.

Les plantes à balcons désignent toutes celles qui produisent abondamment des fleurs durant la belle saison. Souvent gélives, elles possèdent des tiges souples et herbacées. Leur floraison dure au moins six mois de mai à octobre, voire davantage si l'arrière-saison se montre clémente.

JUIN

« Bien fou est celui qui ne craint pas le mildiou »

« Orage de Saint Alban, blé se renversant » le 22 juin.

Pulvériser du purin d'orties dilué sur les plantes sensibles aux attaques d'insectes.

Pour les possesseurs de bassin, éliminer les lentilles d'eau avant qu'elles ne pullulent.

Semer des carottes hâtives qui se dégustent en primeur à l'automne.

Surveiller et éliminer tout rejet en dessous du point de greffe des fruitiers et des rosiers.

Entretenez à la débroussailleuse les coins de jardin non cultivés.

Coup de pouce aux plantes fleuries : qu'elles soient en pot ou en pleine terre, il est possible de prolonger leur floraison. Cela demande un peu d'attention au quotidien plus que de lourds travaux. Chaque jour enlever les fleurs fanées. Pincer les plantes qui ne sont pas encore montées à fleurs, cela renforcera leurs tiges et elles formeront davantage de boutons.

A tous belles réussites, et je crois que le bonheur est en partie au jardin.



Jean-Luc Vanpeperstraete



ETAT CIVIL DU PREMIER TRIMESTRE



Naissances

- Noah BAILLIE de Christophe BAILLIE et Aurore MENEBOODE
- Mila HAMIAU de Sébastien HAMIAU et Corentine LEPERS

Mariages

- TREUTENAERE Olivier et LAGUILLIEZ Géraldine

Décès

- BANKS Jean-Marc
- CARTON André

Du nouveau côté santé

Mme Tourret Maureen vous informe qu'elle s'associe avec Mme Andry et Mme Dervillers en qualité d'infirmière, au 1er Rue du Maréchal Leclerc à compter du 1er avril. (03/28/62/82/58)

A l'approche des vacances ou/et des examens, il vous faudra une carte d'identité :

Attention un délai de 3 semaines est nécessaire

Venir en mairie avec :

- 1 extrait d'acte de naissance à demander en mairie du lieu de naissance (pas nécessaire si renouvellement).
- 2 photos d'identité à faire de préférence chez le photographe
- le livret de famille pour les enfants et les femmes mariées
- 1 justificatif de domicile
- ancienne carte plastifiée
- 1 timbre fiscal de 25 € si perte ou vol

Les encombrants seront ramassés par le SIROM le mardi 21 juin 2011

USAN

Dans le cadre de l'intensification de la lutte contre le rat musqué, l'USAN organise une session de formation à l'agrément de piégeur pour les volontaires.

Si vous êtes intéressées par cette formation, veuillez vous adresser en Mairie.

ALSH

Venez nombreux nous rejoindre aux vacances de Pâques à l'accueil de loisirs (Situé à l'école Dominique Doncre pour tous les groupes) du 20 au 27 avril 2011 de 14h à 18h (5 après-midi)

Inscription en Mairie à partir du 28 mars.

STAGE PISCINE

Du 18 au 29 avril 2011 (8 leçons)

Limité à 18 places, inscription en Mairie



BROCANTE

***DIMANCHE 19 JUIN 2011
A ZEGERSCAPPEL***

Animations de rue, sur la grand place

***Expositions , attractions
foraines, musiques***



Brocante toute la journée :

Rue de Bollezeele (moitié de la rue), de la Mairie, Chemin de Cassel (une partie),

*d'Ypres (moitié de la rue), de la poste, du stade, Julien Franchois, d'Arnèke (une partie),
Grand Place*

***Inscriptions en Mairie du 6 au 11 juin pour les
personnes souhaitant réserver un emplacement
devant chez elles.***

Du 13 au 17 juin pour les autres

Emplacement gratuit

***(pas de réservation par téléphone, inscrip-
tion possible le matin de la brocante avant 7h30)***

Organisation par le comité des fêtes en partenariat

avec la Mairie. Tél : 03.28.68.93.09

